

PARTIE 1 - Présentation du Centre Intercommunal d'Action Sociale

A - Naissance du CIAS, le résultat d'un engagement dans l'action sociale.

Situé en milieu rural de moyenne montagne, le territoire de Sancy Artense est confronté à la fermeture des services publics (trésorerie, subdivisions de la DDE, bureaux de Poste, école, etc), des commerces ou des petites entreprises locales faute de reprise. La raison d'être même de Sancy Artense Communauté est d'essayer de pallier ce phénomène en développant au mieux les services à la population.

Parallèlement aux compétences obligatoires économique et d'aménagement, et dans le but d'enrayer le déclin démographique, la Communauté de Communes s'était dotée d'une compétence facultative "*Action en faveur du cadre de vie*" pour offrir un service de proximité. C'est dans ce cadre que la Communauté a mené des actions sociales telles la gestion d'un service de portage de repas à domicile, l'organisation d'un centre de loisirs ou dernièrement la création d'une Maison des Services Publics.

De part sa situation privilégiée proche du Massif du Sancy, la Communauté œuvre également pour le développement touristique et la protection de l'environnement. C'est pour mener ses actions de promotion et de préservation que Sancy Artense a souhaité inscrire dans ses statuts : "*Action d'insertion par l'économie liée à l'entretien de l'espace, notamment des berges de rivières*" et dispose ainsi d'un chantier d'insertion.

Le chantier d'insertion est :

- une action sociale, car il permet à des personnes en difficulté sociale et professionnelle de retrouver une activité rémunérée et l'opportunité de se former ;
- une mission de service public, car l'équipe du chantier entretient les cours d'eau et les sentiers de randonnée. Elle rend aussi des services ponctuels à la Communauté de Communes (entretien et mis en place de la micro signalisation, aide au déneigement des voies, etc).

Le plan de cohésion social présenté par M. BORLOO dans sa loi du 18 janvier 2005 prévoyait que les chantiers d'insertion deviennent "*[...]des dispositifs portés par un centre communal ou intercommunal d'action sociale ou par un organisme de droit privé à but non lucratif ayant pour objet l'embauche de personnes [...] bénéficiant de minima sociaux afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle, en développant des activités ayant principalement un caractère d'utilité sociale [...]*"

Au cours de l'année 2005, Sancy Artense Communauté a donc modifié ses statuts pour inscrire la compétence "*Action sociale d'intérêt communautaire*" et en confier la responsabilité à un CIAS.

La création du CIAS Sancy Artense répond donc à un double objectif :

- Pérenniser le service du chantier d'insertion ;
- Doter le territoire d'un outil privilégié et performant pour poursuivre et renforcer la politique intercommunale sociale.

Le CIAS Sancy Artense a été créé le 1^{er} janvier 2007 pour assurer trois missions :

- L'organisation d'un centre de loisirs sans hébergement pour les enfants de 4 à 12 ans et de mini camps pour les pré ados et ados, durant les vacances estivales ;
- L'action d'insertion par l'économie liée à l'entretien de l'espace, notamment des berges de rivières ;
- Le service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées, malades ou handicapées.

Dans l'avenir, de nouvelles missions pourraient être attribuées au CIAS.

B - Composition et fonctionnement du CIAS.

Le CIAS est un établissement public administratif intercommunal. Même si les liens avec la Communauté de rattachement sont très étroits, le CIAS a une personnalité juridique distincte. C'est à dire qu'il dispose d'un conseil d'administration, de son propre personnel et de son propre budget.

a) Composition du Conseil d'Administration

Le CIAS est administré par un Conseil d'Administration, présidé par le Président de la Communauté de Communes Sancy Artense et composé, à parité, de membres élus en son sein par le Conseil Communautaire et de personnes nommées par le Président parmi les personnes "*participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la communauté de communes*".

Le Conseil de Communauté du 17 mai 2006 a fixé le nombre des membres du CA du CIAS à 9. Le Conseil d'Administration doit élire en son sein un Vice-Président.

Président du CIAS : M. François MARION, Président de Sancy Artense Communauté

Vice-Président : M. Claude BRUT

Délégués communautaires :

- | | |
|---------------------------|----------------------------------|
| ● M. Claude BRUT | <i>Saint Sauves d'Auvergne ;</i> |
| ● Mme Sophie HUMEAU | <i>Bagnols ;</i> |
| ● Mme Corinne GATIGNOL | <i>Saint Genès Champespe ;</i> |
| ● Mme Christiane BONHOMME | <i>Tauves.</i> |

Membres nommées :

- Représentant de l'UDAF (*Union Départementale des Associations Familiales*):
Mme Mireille CHARBONNEL
- Représentant du CLIC (*Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique*):
Mme Christiane GAYDIER
- Représentant de l'ADAPEI (*associations pour personnes handicapées*) :
Mme Nadine GATIGNOL
- Représentant de l'Association Croix Marine:
Mme Marie-Jeanne MADEUF

Le Conseil d'Administration du CIAS fonctionne sur le même principe qu'un conseil municipal. Les décisions sont prises sous forme de délibérations. Il y a plusieurs réunions par an. Le Directeur du CIAS assiste aux séances dont il assure le secrétariat.

En 2011, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois : les 9 février, 26 avril, 11 octobre et 30 novembre.

b) Le personnel

ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT

Trois agents de la Communauté de Communes, concernés par la gestion de l'Etablissement, sont mis à disposition du CIAS.

Ludivine GIRAL

Directrice du Centre Intercommunal d'Action Sociale

Suivi de l'ensemble des dossiers et des procédures en cours,
Analyse financière ; préparation du budget et des réunions du Conseil d'Administration

Odile PAGENEL
Responsable: Service Portage de Repas et ALSH
Secrétariat, suivi administratif,
Organisation et gestion du service de portage de repas à domicile et de l'accueil de loisirs

Adeline CESCO
Accompagnatrice de l'équipe de chantier insertion
Suivi et accompagnement du Chantier insertion

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Christine CARLIER
Agent de liaison
Gestion des commandes, édition des menus et des étiquettes, prise en charge des tournées, livraison.

Gilles ANTIGNAC
assure le remplacement de Christine Carlier

CHANTIER D'INSERTION

Gabriel ITIER
Encadrant Technique Insertion du Chantier
Assure la coordination de l'équipe :

CHABAUD Denis
(contrat CUI CAE renouvelé le
01/06/2011 pour 1 an)

du 18/04/2011, rompu le
25/04/2011)

VERGNE Julien
(contrat CUI CAE 1 an à partir
du 15/07/2011)

DJEBALI Béchir
(contrat CUI CAE renouvelé le
15/04/2011 pour 1 an)

MEURANT Sylvie
(contrat CUI CAE renouvelé le
25/05/2011 pour 1 an)

VERGNOL René
(contrat CUI CAE renouvelé le
15/04/2011 pour 1 an)

GATIGNOL Robert
(contrat CUI CAE renouvelé le
15/07/2011 pour 1 an)

NURIT Johann
(contrat arrivé à échéance le
16/08/2011)

VIDAL Denis
(contrat CUI CAE renouvelé le
15/10/2011 pour 6 mois)

MEUNIER Mickaël
(contrat CUI CAE 1 an à partir

ROUX Lucien
(contrat CUI CAE 1 an à partir
du 17/08/2011)

c) Dispositions fiscale et financière.

L'action sociale du CIAS Sancy Artense ne peut être menée qu'à la mesure des subventions que la Communauté lui verse pour mettre en œuvre la politique sociale intercommunale. Ainsi chaque année la Communauté verse une subvention d'équilibre au CIAS pour combler le déficit lié à son fonctionnement.

Dans le cadre Programme Départemental d'Insertion, le CIAS obtient des financements de la part du Conseil Général du Puy-de-Dôme et des aides d'État sur les salaires des emplois aidés pour contribuer aux charges de fonctionnement du chantier d'insertion.

Cf. Compte Administratif du CIAS (annexe)
voté à l'unanimité en Conseil d'Administration le 13 mars 2012

PARTIE 2 – Les actions du CIAS en 2012

A – L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est financé à hauteur de 50% par la Communauté de Communes, la Caisse d'Allocations Familiales, le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Des prestations personnalisées (CAF - MSA) peuvent, en fonction du niveau des revenus, être apportées en déduction des 50 % restant à la charge des familles.

Lors de sa séance du 7 février 2012, le conseil d'administration du CIAS a retenu l'offre de Léo Lagrange pour l'organisation, l'animation et la gestion de l'ALSH pour une durée de un an renouvelable 2 fois, et la Maison St Joseph à Tauves pour l'hébergement et la restauration pour la même durée.

L'ALSH s'est déroulé du lundi 9 juillet au vendredi 24 août, soit 34 jours de fonctionnement.

77 enfants ont fréquenté l'accueil et le mini camp, soit 777 journées/enfants (+ 22% par rapport à 2011):

- 644 journées/enfants en accueil de loisirs (+ 41% par rapport à 2011)
- 95 journées/enfants en mini camp

- *Les tarifs :*

Le conseil d'administration du CIAS, au cours de sa séance du 13 mars 2012 a reconduit les tarifs 2011 pour l'ALSH 2012 et augmenté de 10 € chaque tranche pour le mini camp.

Il est à noter que les tarifs sont fixés en tenant compte du Quotient Familial, et , pour le mini camp, en fonction du lieu et du contenu du séjour.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

	QF < 450 €	450 € < QF < 800 €	QF > 800 €
Journée	11,00 €	13,50 €	16,00 €
Journée hors communauté	17,00 €	19,00 €	21,00 €
Semaine	52,00 €	64,00 €	76,00 €
Semaine hors communauté	80,00 €	90,00 €	100,00 €

Mini camp

	QF < 450 €	450 € < QF < 800 €	QF > 800 €
«Saint Beuzire »	85,00 €	110,00 €	130,00 €
«Saint Beuzire» hors communauté	135,00 €	150,00 €	170,00 €

Nuitée: 7 € / nuit

- *Les activités :*

le thème de l'été était : « l'énergie durable pour tous ».

↳ semaine du 9 au 13 juillet : l'énergie géothermie : fabrication de volcans (papier mâché, pâte à sel, mosaïque), jeux extérieurs, tennis de table et tir à l'arc à La Tour, sortie à Vulcania

↳ semaine du 16 au 20 juillet : l'énergie Biomasse : construction de cabane, de totem, préparation d'un spectacle (costumes...), sortie accro branches au Mont Dore

↳ semaine du 23 au 27 juillet : l'énergie hydraulique : fabrication de moulin à eau, bateau en

origami, maquette géante sur les énergies, sortie piscine et cinéma à Bort les Orgues. Nuitée
 ↪ semaine du 30 juillet au 3 août : l'énergie musculaire : jeux olympiques, sortie au Parc Fenestre et festival des jeux géants à La Bourboule.

↪ semaine du 6 au 10 août : l'énergie éolienne : fabrication de cerf volant, de mini moulin à vent. Suite maquette géante, sortie au Panoramique des Dômes. Nuitée

↪ semaine du 13 au 17 août : l'énergie des « ondes » : mise en place et animation d'une radio au sein de l'ALSH. Fabrication des personnages de la maquette géante. Sortie pêche et orpaillage à Singles. Exposition et fabrication de masques à St Genès.

↪ semaine du 20 au 24 août : l'énergie solaire : fabrication du système solaire de la maquette. Constructions de mobiles lunaires, de fusées, de four solaire. Sortie au Pôle aquatique de La Bourboule. Soirée observation des étoiles (planétarium de Léo Lagrange)

- Les résultats : nombre de journées-enfants par an

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
452	508	732	752	785	528	608	777

En 2012, le CIAS a décidé de louer auprès des Rapides du Sancy, et pour la durée de fonctionnement de l'ALSH, un mini bus 9 places. Celui-ci était utilisé pour le ramassage quotidien dont l'itinéraire était défini à l'avance par la directrice, et pour les sorties en complément d'un bus de location pour le transport du groupe.

B – Le Portage de Repas à Domicile

Le service de portage de repas à domicile, comme l'accueil de loisirs, dépend depuis le 1^{er} janvier 2007 du CIAS. Depuis le 17 septembre 2008, la fourniture et la préparation des repas sont assurées par l'hôtel restaurant « les Voyageurs » situé à Bagnols.

Les livraisons se font tous les jours sur l'ensemble du territoire sauf les samedis, dimanches et jours fériés.

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE – 2011

Mois	Nbre repas	Nbre pains	Non livrés	Moyenne
janv.-11	783	69	0	25,25
févr.-11	599	46	0	21,39
mars-11	759	73	0	24,48
avr.-11	784	81	0	26,13
mai-11	862	81	0	27,80
juin-11	842	107	0	28,06
juil.-11	824	73	0	26,58
août-11	831	107	2	26,80
sept.-11	761	84	0	25,36
oct.-11	735	85	0	23,71
nov.-11	713	81	0	23,76
déc.-11	693	81	0	22,35
TOTAL	9186	968	2	25,14

	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de repas livrés	8489	8592	8682	9783	9186
Moyenne (repas/jour)	23,27	23,46	23,77	26,79	25,14

Il est à noter une baisse en 2011 (597 repas livrés en moins). Pour faire la promotion du service, le conseil d'administration, lors de sa séance du 9 février 2011, a proposé de faire le recensement des personnes âgées de 85 ans et plus du territoire et d'étudier ensuite les possibilités de leurs offrir un repas. Cette démarche sera menée au printemps 2012.

C – Le Chantier d'Insertion

Travaux

Le chantier insertion intervient dans deux domaines d'activités que sont: l'**entretien des espaces verts et naturels** ainsi que l'**entretien des bâtiments** (travaux d'entretien et de second œuvre dans les bâtiments intercommunaux et communaux).

L'équipe, constituée aujourd'hui de 8 personnes (en contrat CUI CAE) et d'un chef de chantier, a eu pour missions pour l'année 2011:

d'aménager et d'entretenir le jardin conservatoire intercommunal à Bagnols (entretien/restauration du mobilier de jardin, culture d'un potager, entretien des espaces verts);

d'entretenir les espaces verts des équipements communautaires et des espaces naturels comme la piste équestre La Stèle-Cros (tonte, élagage, débroussaillage, tronçonnage);

de réaliser des travaux de second œuvre dans les logements sociaux, des bâtiments intercommunaux et communaux (peinture, pose de toile de verre, enduit, carrelage);

d'apporter une assistance technique pour la mise en œuvre des actions culturelles de la communauté de communes comme l'accueil de la première artiste plasticienne en résidence à la Maison Garenne à Saint Sauves (petits travaux de menuiserie pour la réalisation de l'exposition, aide pour l'installation de l'exposition itinérante...).

Tableau présentant la répartition du temps de travail du chantier en 2011:

Interventions pour les communes	Avèze	1%	40,08%
	Bagnols	5%	
	Cros	4%	
	Larodde	1%	
	La Tour d'Auvergne	8%	
	Saint Donat	1%	
	St Genès Champespe	2%	
	St Julien Puy Lavèze	2%	
	St Sauves d'Auvergne	4%	
	Singles	0%	
	Tauves	11%	
	Trémouille Saint Loup	2%	
	Interventions d'intérêt intercommunautaire (équipement ou bâtiment intercommunal)	Jardin Conservatoire	
Ludo/médiathèque		2%	
Complexe sportif		3%	
Logements intercommunaux		8%	
Rivières		0%	
Jonction équestre		5%	
Pépinière entreprise		4%	
OTSA		1%	
Résidence artiste		5%	
Siège com com		3%	

Accompagnement socio-professionnel

Le travail de suivi du chantier s'est effectué comme les années précédentes en collaboration avec les travailleurs sociaux. Mesdames JUILLARD et PLANCHARD remplacent, depuis le deuxième semestre 2011, mesdames DA CRUZ et FERNANDEZ qui intervenaient précédemment sur le territoire.

La coordination est effectuée par le CIAS et plus particulièrement par l'accompagnatrice « insertion » du chantier qui reçoit les salariés du chantier en entretien individuel pour le suivi de leur parcours insertion.

Les années précédentes, des comités de suivi sociaux étaient organisés avec la circonscription d'Action Médico-Sociale de l'Agglomération Clermontoise. Cette instance n'existe plus. Cependant, à la demande du C.I.A.S., un comité s'est réuni le 16/05/2011. A cette occasion, Mme GRADECK, Référente Technique Sociale, Mme DA CRUZ, assistante sociale et Adeline CESCO, accompagnatrice insertion ont reçu chaque bénéficiaire pour un bilan individuel de leur parcours insertion.

Un livret d'accueil présentant le chantier insertion a été mis en place en 2011. Ce livret est distribué aux nouveaux salariés lors de la réunion d'accueil.

L'encadrant technique insertion veille à développer la polyvalence des agents de l'équipe insertion (variété des tâches confiées à chaque personne) tout en valorisant les savoir faire de chacun.

De plus, dans la continuité de sa politique insertion le C.I.A.S privilégie les missions en lien avec le développement du territoire Sancy Artense. Au cours de ses missions, l'équipe insertion est impliquée dans les projets intercommunaux (développement du jardin conservatoire, projets culturels, logements sociaux...) et côtoie différents professionnels extérieurs (entreprises réalisant des travaux dans les bâtiments intercommunaux, équipes des employés municipaux, artiste en résidence).

En 2011, l'équipe du chantier insertion a participé pendant 3 semaines à un chantier de valorisation du patrimoine lié à l'eau avec des jeunes bénévoles internationaux (turcs, chinois,

espagnols...). A cette occasion, les salariés de l'équipe insertion ont pu faire valoir leur savoir faire en aidant les bénévoles à aménager un site naturel (cascade St Elisabeth) et en effectuant des travaux de second œuvre dans une ancienne scierie à La Tour d'Auvergne. Dans le cadre de la formation aux techniques du jardinage au naturel et du projet de développement du jardin conservatoire, les salariés du chantier insertion ont participé avec les adhérents du club Sancy Artense à différentes réunions (3 réunions sur le jardinage au naturel avec Sébastien Marazzato intervenant pour le club des Jardiniers de France, séance de reconnaissance des variétés fruitières locales avec Thomas Dumas du Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne et visite d'un verger conservatoire en Haute Vienne).

Des actions de formations individuelles sont mises ne place en fonction des besoins des bénéficiaires et de leur parcours insertion.

En 2011, deux personnes ont suivi une formation d'initiation à l'informatique avec le CNFPT. Deux personnes ont été accompagnées par des bénévoles de FORMACCEL pour l'(ré)apprentissage des savoirs de base (lecture, écriture, calcul). Faute de bénévole, l'accompagnement n'a pu être maintenu pour l'une d'entre elle.

Des séances de révision du code de la route ont été organisées par l'accompagnatrice insertion pour deux salariés.

En décembre 2011, une période d'immersion d'un mois dans une entreprise de menuiserie (Andraud à La Tour d'Auvergne) a été organisée pour une personne du chantier afin de valider son projet professionnel dans ce corps de métier.

ANNEXE

- Compte Administratif 2011